

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01851 Numéro SIREN : 878 993 302 Nom ou dénomination : 75
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2022 sous le numéro de dépôt 3896

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*03

Désignation de l'entreprise		SASU 75												Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		10 place Saint Nicolas 49440 CANDE													
SIRET		8 7 8 9 9 3 3 0 2 0 0 0 1 6													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12												Durée de l'exercice précédent *	
														Exercice N clos le	
														3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF															
														Brut	
														1	
														Amortissements-Provisions	
														2	
														Net	
														3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012									
			Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *		028		030										
	Immobilisations financières * (1)		040	697	042		697								
	Total I (5)		044	697	048		697								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070									
			Autres * (3)	072		074									
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	225	086		225								
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	225	098		225								
	Total général (I + II)		110	922	112		922								
PASSIF														Exercice N NET	
														1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				1 000							
	Ecart de réévaluation			124											
	Réserve légale			126											
	Réserves réglementées *			130											
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		)	132								
	Report à nouveau			134				-1 406							
	Résultat de l'exercice			136				-992							
	Provisions réglementées			140											
	Total I			142				-1 398							
Provisions pour risques et charges			154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166											
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . .	169		2 319	)	172	2 319						
	Produits constatés d'avance			174											
Total III			176				2 319								
Total général (I + II + III)			180				922								
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 75

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				209		210	
Production vendue	{	biens	dont export et livraisons	215		214	
		services *	intracommunautaires	217		218	
Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
Production immobilisée*						224	
Subventions d'exploitation reçues						226	
Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
Variation de stocks (marchandises)*					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)					242	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *					243	
Rémunérations du personnel*					250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
Dotations aux amortissements*					254	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)						264

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 -992

Produits financiers (III) 280

Charges financières (V)

Produits exceptionnels (IV)

290

Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348					

Impôt sur les bénéfices* (VII)

306

2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

310 -992

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

312

314 992

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
Provisions non déductibles*						322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
BUD (44 sexdecies)	992						
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346			350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

352

354 992

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
Déficits antérieurs reportables : *						360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col.1 Déficit col.2

370

372 992

75

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 10, place Saint-Nicolas
49440 Candé
878 993 302 RCS Angers

**TEXTE DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L’ASSOCIE UNIQUE LE 23 MARS 2022**

Exercice clos le 31 décembre 2021

TROISIEME DECISION

L’associé unique décide d’affecter la perte de l’exercice, d’un montant de 992,00 euros, en totalité au Report à nouveau débiteur.

Certifié sincère et conforme,
M. Arnaud MONNIER
Président